

Programme de la Session #5 de la Convention Citoyenne sur la fin de vie

DU 03 AU 05 FÉVRIER



CONVENTIONS CITOYENNES PUBLIÉE LE 03/02/2023

Une 5e session de délibération

La cinquième session de la Convention Citoyenne sur la fin de vie, organisée par et au CESE, se tient les 03, 04 & 05 février 2023 ! Découvrez le programme complet de ces trois jours.

Les plénières et les auditions de la Convention seront retransmises en direct sur ce site internet et sur les réseaux sociaux du CESE.

Programme de la Session #5 de la Convention Citoyenne sur la fin de vie

Vendredi 03 février

14h00 Accueil des citoyennes et des citoyens

14h45 Présentation des modalités de travail

16h30 | EN DIRECT | Questions / Réponses sur la sédation profonde et continue Audition de Régis Aubry, Président de l'Observatoire National de la Fin de Vie et membre du Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE)

18h00 Prolongement des échanges : faut-il faire évoluer la sédation profonde et continue ?

Samedi 04 février

09h30 Travaux en groupes – l'éventuelle ouverture de l'accès à l'aide active à mourir

11h30 Travaux en groupes – les éventuelles modalités d'accès de l'aide active à mourir : décision, contrôle, organisation

14h00 Travaux en groupes – forme de l'aide active à mourir

16h00 Travaux en groupes – pleine application du cadre actuel et accompagnement de la fin de vie repensé

Dimanche 05 février

09h00 Introduction et rappel des modalités des débats

10h00 Temps de débats sur les travaux en groupes de la veille

13h00 Fin de la Session 5